



Saint Pardoux Isaac

Année 2021



Le mot du Maire

Madame, Monsieur

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous, pour vous exprimer, au nom de tout le Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous traversons une situation de crise sanitaire pesante pour nous tous, qui bouleverse nos modes de vie, nos habitudes.

Néanmoins, malgré toutes ces contraintes, l'équipe municipale reste mobilisée, disponible et impliquée avec la volonté de voir avancer les projets tels que la Défense Extérieure contre l'Incendie, le Plan Local d'Urbanisme, la mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics, mais aussi la Rénovation Energétique de l'école. Un programme qui s'inscrit bien évidemment en cohérence avec les finances communales.

La création d'un site internet et la diffusion du flash-info permettent de partager avec vous l'actualité de notre commune.

L'action municipale ne peut se faire sans l'aide de l'ensemble des agents municipaux. Je remercie ici leur efficacité et leur sérieux au service de tous.

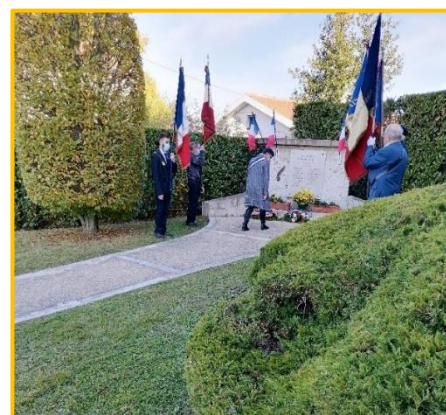
Je n'oublie pas les associations, et surtout les bénévoles, qui contribuent au dynamisme de la commune.

Je profite de ces quelques mots pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux pardulfiens qui ont choisi de s'installer dans notre village où il fait bon vivre.

En attendant que 2022 nous permette de partager ensemble des moments de convivialité, l'équipe municipale et moi-même demeurons à votre écoute.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Marie-José BONADONA



INFOS PRATIQUES

Adresse :	Mairie de Saint Pardoux Isaac 1455 rue des Serres 47800 Saint Pardoux Isaac
Téléphone :	05 53 93 22 51 Fax : 05 53 93 38 32
Courriel :	secretariat@mairie-st-pardoux-isaac.fr
Site internet :	www.mairie-saint-pardoux-isaac.fr
HORAIRES	Lundi et mercredi : 9h00 -12h00, 14h00 – 18h00 Jeudi et vendredi : 14h00 – 18h00 Fermée le mardi

La mairie sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre

Tarifs salles communales

	REUNIONS	ACTIVITES	SALLE DES FÊTES	
			Forfait WE	Forfait mariage
Association commune	50 €	60 €	100 €	
Association hors commune	100 €	120 €	360 €	
Habitants commune	60 €	70 €	160 €	250 €
Habitants hors commune	100 €	120 €	360 €	400 €
Traiteurs			400 €	400 €
Réunion 1 journée			110 €	

Mise à disposition gratuite des salles pour les associations afin d'exercer leurs activités non lucratives.

Pour toute occupation des salles, vous devez fournir une attestation d'assurance ainsi qu'une caution : 1000 € pour les salles d'activités et de réunions, 2000 € pour la salle des fêtes. Un acompte d'un montant correspondant à la moitié du prix de la location est demandé à la réservation aux personnes non domiciliées dans la commune, afin de la confirmer.

Des jetons à 5 € pour 2h30 de chauffage sont proposés.

Pour un forfait WEEK END : état des lieux et remise des clés vendredi 17 h

Pour un forfait mariage : état des lieux et remise des clés jeudi 17 h

Dans tous les cas état des lieux et retour des clés lundi 10 h

Plan communal de sauvegarde

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs [naturels](#), [technologiques](#) ou [sanitaires](#) (inondations, tempêtes, accidents, etc...).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Pour alerter la population de Saint Pardoux Isaac, les cloches de l'église sonneront à la volée.

Assistante sociale

En cas de besoin, une assistante sociale peut vous recevoir **sur rendez-vous** dans le bâtiment de l'ancienne gare, avenue de Paris. Pour contacter ce service, téléphoner au **05 53 64 65 45**

Maison France Service

Une Maison France Service va être installée à Miramont de Guyenne dans l'ancienne bibliothèque en début d'année 2022. C'est un lieu dans lequel les habitants pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie... Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Participation citoyenne

Le maire de la commune de Saint Pardoux Isaac et les forces de sécurité de l'Etat ont mis en place un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.



Cartes d'identité

Les demandes ou le renouvellement des passeports ou cartes d'identité se font **uniquement** à la mairie de Miramont de Guyenne sur rendez-vous au **05 53 93 20 52**

Bureau de vote

Dorénavant le bureau de vote sera à la salle des fêtes.



Conseillère numérique

Dès le 1er janvier 2022, de nombreuses démarches administratives devront s'effectuer sur internet, on ne pourra pas y échapper.

Pour pallier la fracture numérique que pourrait subir la population, accompagner les usages dans cette transition digitale, et lutter contre l'illectronisme, la Communauté de communes du Pays de Lauzun avec le soutien de l'État, a recruté une conseillère numérique. Dans un premier temps basée au siège de la CCPL, elle rejoindra l'Espace France Services à Miramont-de-Guyenne fin du 1er semestre 2022.

Elle se déplacera sur tout le territoire à la rencontre de la population en rendez-vous individuel ou collectif.

Logo

Voici le logo de la commune :



De nouveaux professionnels sur la commune....

Sur la zone d'activités le cabinet infirmier (anciennement avenue de Paris) s'installera à la place du pressing ; un carrossier s'est implanté derrière Bricomarché.

Un électricien a créé son entreprise sur la commune.

Tennis et mini-golf

Le terrain de tennis et le mini-golf sont mis à la disposition des habitants de la commune gratuitement.

Pour le mini-golf, le matériel peut être emprunté à la mairie aux heures d'ouverture.



Plan Local d'Urbanisme

Un plan local d'urbanisme est en cours d'élaboration. Nous vous rappelons qu'un registre est disponible à la mairie pour toute observation.



Le groupe de pilotage communal a participé à la réunion de lancement du projet à La Sauvetat du Dropt. Elle avait pour but de présenter aux élus la procédure d'élaboration des PLU : ses obligations, ses contraintes et les différentes phases de travail.

Les bureaux d'étude : **Urbadoc, SIRE conseil, Adasea et Hydrogen** ont pour mission d'étudier et d'analyser les principales caractéristiques du territoire. Dès le début de l'année 2022, ils vont parcourir la commune. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil possible aux représentants de ces sociétés.

Démarchage à domicile

Tout démarchage à domicile ou par téléphone **est fait dans un but lucratif** par des sociétés privées qui vous contactent pour des rendez-vous afin d'effectuer, pour votre maison, des diagnostics énergétiques, termites... En aucun cas ces sociétés ne travaillent pour le compte de la commune et en aucun cas ne doivent se recommander de la mairie.

Vous êtes libres de ne pas accepter les rendez-vous et de ne pas les recevoir malgré leur insistance.

Défibrillateur

A partir de janvier 2022, toutes les communes doivent disposer d'un défibrillateur à l'extérieur. Il sera installé sous le porche de la mairie et sera à disposition prêt à servir en cas de malaise cardiaque.

Les deux appareils actuellement installés dans les salles seront supprimés car devenus obsolètes.

Entretien des trottoirs

Chaque riverain est responsable de l'entretien des trottoirs devant son domicile. Pour le confort de tous, l'esthétique de la commune, mais aussi la sécurité. Nous vous rappelons également que les haies et végétaux ne doivent pas dépasser sur la voie publique.

Rappel jardinage

Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, résidus de débroussaillage, branches) dans votre jardin. Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.



ENVIRONNEMENT

Déchetterie

La déchetterie située à la ZI Favard de Miramont de Guyenne est ouverte tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés selon les horaires suivants :

Lundi, mercredi et vendredi :
13h30 - 18h

Mardi et jeudi : 8h – 12h et 13h30 – 18h
samedi : 9h30 - 18h

Tél : 05.53.64.12.26

Son accès est réglementé. N'oubliez pas de contacter la mairie ou la CCPL (iris@ccpl47.fr) en cas de changement de véhicule.

Collecte des ordures ménagères

➤ Poubelle grise : le mardi

➤ Poubelle jaune : un jeudi sur 2

Le calendrier des jours de collecte sera fourni par la CCPL. Des modifications d'organisation sont à prévoir à partir du 1^{er} juillet 2022.

Des autocollants « **STOP PUB** » ainsi que des boîtes pour collecter les piles usagées sont à votre disposition à la mairie.

N'hésitez pas à venir en chercher.



Compostage

Les déchets alimentaires de notre poubelle noire représentent un tiers de son contenu, soit 66kg de matières putrescibles en moyenne jetées par habitant du pays de Lauzun par an et destinées à la décharge.

Mauvaises odeurs, pollutions et poubelles lourdes qu'il faut sortir plus souvent sont des problématiques auxquelles il est facile d'apporter une solution.

Tout ce que vous mettez à la poubelle noire finit enfoui.

La quantité de déchets verts issus du jardin et apportés en déchetterie est quant à elle loin d'être négligeable avec un chiffre d'environ 70kg par an par habitant sur le territoire.

Même si ces derniers sont valorisés par la suite, ils supposent un coût de transport et de traitement élevé pourtant évitable.

La gestion de ces deux types de déchets organiques entraînant des coûts économiques et environnementaux élevés, les mœurs et la réglementation évoluent pour inciter à une valorisation de proximité des biodéchets.

À partir du 1^{er} janvier 2024, tout le monde sera dans l'obligation de trier ses déchets organiques à la source.

Réduire le gaspillage alimentaire en faisant attention à nos usages, donner les restes de repas et de préparation aux bêtes, pratiquer des techniques de jardinage au naturel, tout est bon à prendre pour détourner les déchets fermentescibles d'un enfouissement inutile en décharge et maîtriser nos coûts.

Le compostage qui, comme les exemples précédents, n'est certes pas une pratique nouvelle, apparaît comme une solution pertinente à généraliser à la fois pour réduire le poids de sa poubelle et pour nourrir les sols via l'épandage de compost.

Pour nous responsabiliser en tant que producteurs de déchets, la tendance est à la mise en place de tarifications incitatives sur les territoires, qui fixent un tarif de gestion du service en fonction de notre production.

Une réunion d'information organisée par la CCPL avec des conseils pour améliorer le compost que certains font déjà et avec l'achat possible de composteur (25 € ou 35€ pièce) est prévue le

jeudi 20 janvier à 14 h 30 à la salle des fêtes

Des guides composteurs locaux sont formés pour vous aider dans votre démarche.

TRAVAUX

Informatique

Le secrétariat a été équipé de nouveaux ordinateurs.



Ecole

Les grilles de l'école ont été repeintes



Rue Daniel Roux

Les travaux de la rue Daniel Roux sont enfin terminés



Boîte à livres

La boîte à livres installée à côté de la mairie fonctionne très bien. Des livres partent d'autres arrivent....



Bâches à incendie

Pour se mettre en conformité avec la loi, 4 bâches à incendie vont être installées sur la commune. Des conventions avec les propriétaires de lacs permettront de compléter le dispositif afin de protéger pratiquement toutes les habitations de la commune en cas d'incendie.

Participation à la construction de la caserne des pompiers

La commune a participé au financement de la nouvelle caserne des pompiers installée à Miramont de Guyenne en face de la déchetterie à raison de 24 500 €.

De plus, tous les ans, la collectivité verse 38 200 € pour le fonctionnement.

Cela s'est passé à Saint Pardoux Isaac en 2021

Marche éco-citoyenne

Elle a eu lieu en juillet.

Des détritrus en tous genres ont été collectés. Malheureusement, de nombreux déchets jonchent encore nos rues et chemins et nous renouvellerons donc l'expérience au cours de l'année. Vous serez informés de la date via le flash info et invités à y participer...



Rendez-vous des associations

Cette rencontre a permis de faire découvrir les dynamiques associations de Saint Pardoux Isaac.

Des visiteurs ont pris des contacts auprès d'elles.



Cérémonie du 11 novembre

De nombreux enfants avec leurs enseignantes ont participé à ce temps du souvenir.



Tous en Trenet

Jonatan SAISSI, Fabienne BALANCIE, Dalila et Christian LABORDE nous ont offert une parenthèse enchantée dimanche 28 novembre. Le public nombreux a été conquis par leur prestation.



Séance du 26 janvier :

PROPOSITION ADHESION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES DU DEPARTEMENT : PUYSSERAMPION ET SAINT FRONT SUR LEMANCE AU SIVU CHENIL FOURRIERE.

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SIVU chenil fourrière des communes de Puysserampion et de Saint Front sur Lémance.

RENOUVELLEMENT : ECOLE A 4 JOURS.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au renouvellement de la semaine de 4 jours.

AVENANT AU MARCHÉ DE L'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE DANIEL ROUX ET DE SES PARKINGS.

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n° 1 d'un montant de 32 302.00 € HT.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DE CRISE ET D'UN CORRESPONDANT DE CRISE SUPPLÉANT POUR ENEDIS.

Il est désigné correspondant de crise : Monsieur Laurent BELLOT et Madame Pascale DALTO (suppléante).

Séance du 23 février :

APPROBATION DU SAGE DROPT.

Madame Pascale DALTO présente le SAGE Dropt. Le projet de SAGE est structuré autour de 4 grands enjeux : gestion quantitative, qualité des eaux, milieux aquatiques et gouvernance, communication et suivi. Pour chacun d'entre eux, des objectifs, des dispositions et des règles ont été définis.

Pour la gestion quantitative, les objectifs sont :

- Améliorer la connaissance,
- Mettre en adéquation les besoins et les ressources en intégrant les effets du changement climatique,
- Intégrer les risques inondations et coulées de boues dans les outils d'aménagement.

Pour la qualité de l'eau, les objectifs sont :

- Améliorer la connaissance,
- Améliorer la qualité des eaux pour atteindre le bon état des masses d'eau,
- Réduire le phénomène d'érosion hydrique et son impact sur la qualité des eaux.

Pour les milieux aquatiques, les objectifs sont :

- Améliorer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et la continuité écologique,
- Développer les loisirs en cohérence avec la préservation des milieux aquatiques.

Pour la gouvernance, communication et suivi, les objectifs sont :

- Mettre en œuvre la nouvelle gouvernance liée à la gestion du cycle de l'eau,
- Animer, informer et communiquer pour accompagner les acteurs et usagers du bassin Dropt dans la mise en œuvre opération du SAGE.

Le Conseil Municipal approuve le projet du SAGE Dropt.

Présentation de la déclaration de sous-traitance de la Sarl SAUVANET TP pour les prestations de signalisation relative à l'aménagement des travaux de la rue Daniel Roux et de ses parkings.

Madame le Maire informe que le sous-traitant est l'entreprise Signalisation Multi Service, dont le siège social est situé à Eysines.

Projets 2021 :

- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- Informatique : Création de deux adresses mails, gestion des SPAMS, archivage des mails, maintenance des portables de la garderie et de la bibliothèque, mise en place des anciens ordinateurs du secrétariat à la garderie et à la bibliothèque, séparation des réseaux internet mairie et bibliothèque.
- Travaux sur le chemin rural le Rousset.
- Vente d'un chemin rural à Adena et achat d'un terrain proche du terrain de pétanque.
- Acquisition d'un délaissé de voirie par Madame PONCET.
- Les gouttières du bâtiment scolaire sont à changer.
- Rénovation énergétique de l'école et de la mairie.
- Achat d'un piano pour la cantine. Cet achat peut être subventionné au titre du soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance.

- Lancement des devis pour les photocopieurs école et mairie.
- Pose d'une lampe sur le bâtiment de l'école, impasse de l'école.
- Mise en sécurité de l'école (plan intrusion).
- Mise en conformité avec la réglementation accessibilité du parking de l'école.
- Remettre en état le golf.

QUESTIONS DIVERSES :

- Avenir de la voiture : A l'unanimité, les membres du Conseil donnent un accord de principe pour vendre ce véhicule car il n'est pas utilisé.
- Une déclaration catastrophe naturelle a été faite au service de l'Etat pour inondation par ruissellement et coulée de boue associée.
- Le balayage, des rues des lotissements de la commune, a été réalisé par l'entreprise Marco.

Séance du 30 mars :

PRESENTATION ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE.

- Investissement :

Dépenses Réalisées : 145 750.75 €	Recettes Réalisées : 166 433.48 €
Restes à réaliser des dépenses : 553 090.00 €	Restes à réaliser des recettes : 145 041.00 €

- Fonctionnement :

Dépenses Réalisées : 563 960.87 €	Recettes Réalisées : 1 759 016.54 €
-----------------------------------	-------------------------------------

- Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 20 682.73 €	Fonctionnement : 1 195 055.67 €
Résultat global : 1 215 738.40 €	

Le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2020.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DE LA COMMUNE, EMIS PAR LE PERCEPTEUR.

Le Conseil Municipal vote le Compte de Gestion 2020 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 DU BUDGET DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : excédent : 1 195 055.67 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 387 366.27 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 807 689.40 €
- Résultat d'investissement reporté (001) : excédent : 20 682.73 €

CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE.

Le Conseil Municipal :

- Constate que le déclassement du délaissé concerné ne doit pas faire l'objet d'une enquête publique.
- Procède à son déclassement.
- Acte la vente au prix de 1 € le m².
- Dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT URBANISME OU CARTE COMMUNALE.

Le Conseil Municipal décide à : Contre : 0 voix Abstention : 3 voix Pour : 10 voix, le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme ou carte communale.

QUESTIONS DIVERSES

ACCEPTATION ENCAISSEMENT CHEQUE DE GROUPAMA : Le Conseil Municipal accepte le remboursement et autorise Madame le Maire à encaisser le chèque.

- Aménagement des trottoirs de la rue Daniel Roux : Le bicouche va être réalisé.

AUTORISATION DE DEMANDER DES DEVIS POUR UNE DEMANDE D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE LA RUE DANIEL ROUX.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander des devis aux banques du Crédit Agricole, du Crédit foncier et de la Caisse Française et Financement Local pour un montant de 300 000 € à taux fixe avec une durée de remboursement de 10 ans ou 15 ans avec annuité trimestrielle ou annuelle.

Dératisation et désinsectisation à la cantine : L'entreprise Concept Hygiène est retenue.

L'inspecteur d'académie du Lot-et-Garonne a émis un avis favorable sur la répartition de quatre jours par semaine. Cette dérogation est valable pour une durée de trois ans.

Séance du 30 avril :

SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR 2021.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2021 :

ADOT 47	100,00
Donneurs de sang	100,00
La prévention routière	50,00
Les restaurants du cœur	100,00
Radio 4	50,00
Les Clés	100,00
Secours catholique	100,00
Asso clé de sol	200,00
Asso la Joie de vivre	200,00
Asso les chemins de Guyenne	200,00
Société de chasse	200,00
FNACA	200,00
Coopérative scolaire	1 300,00
Pétanque	200,00

Ces sommes seront versées après la transmission du bilan moral et du bilan financier de chaque association.

VOTE DES TAUX DES TAXES.

Le Conseil Municipal décide à 1 voix : contre, 2 voix : abstention, 8 voix : pour,

De fixer le taux des taxes : Taxe foncière (bâti) : 39.14 % Taxe foncière (non bâti) : 45.45 % CFE : 12.05 %.

TRAVAUX INVESTISSEMENT 2021.

Madame le Maire propose les travaux d'investissement pour l'exercice 2021 :

- Mise en conformité des panneaux : Achat de panneaux pour finaliser l'adressage, les panneaux indiquant « voie sans issue », les panneaux signalant « voisins vigilants », etc.
- Aménagement des trottoirs de la rue Daniel Roux : Aménagement des parkings : pelouses, arbres et bancs.
- Accessibilité de tous les bâtiments communaux : Continuez cette opération en fusion avec l'opération rénovation énergétique des bâtiments scolaires et de la mairie.
- Défense incendie : Implanter 4 bâches pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- Achat jeux et matériels pour école : Refaire le parc vélos pour la maternelle.
- Illuminations : Placer un projecteur couleur au clocher et changer certaines décorations.
- Elaboration du PAVE : Cette opération sera menée avec l'élaboration du PLU et l'accessibilité de tous les bâtiments communaux. Le parking de l'école sera englobé dans cette opération.
- Achat vidéo projecteur et tableau : ce sont des restes à réaliser.
- Construction centre des pompiers : Subvention au SDIS pour l'édification de la caserne.

AMORTISSEMENT - COMPTE 204.

Le Conseil Municipal décide d'amortir les biens concernés par les écritures comptables au compte 204 ainsi :

- Dépenses inférieures ou égales 1 000,00 € sur une durée de 1 an ;
- Dépenses supérieures à 1 000,00 € et inférieures ou égales à 8 000,00 € sur une durée de 3 ans ;
- Dépenses supérieures à 8 000,00 € et inférieures ou égales à 15 000,00 € sur une durée de 10 ans ;
- Dépenses supérieures à 15 000,00 € sur une durée de 15 ans.

Aménagement chemin du « Rousset » : Cette opération a été délibérée lors d'un précédent conseil.

Achat terrain à Adena : Madame le Maire a rencontré les responsables d'Adena.

Elaboration du PLU : Le PLU n'aboutira pas au niveau de la CCPL. Il est possible de faire un PLU groupé avec d'autres communes.

Rénovation Bâtiments école et mairie : Cette opération globalisera les travaux de toiture, les gouttières, la rénovation énergétique, la qualité de l'air, l'acoustique... des bâtiments scolaires et de la mairie.

La commune doit être accompagnée pour obtenir beaucoup d'aides. Le CAUE sera contacté pour cette opération.

REPLACEMENT FOURNEAU DE LA CANTINE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'acquérir le fourneau,
- **approuve** le plan de financement suivant :

Dépenses :		Recettes :	
Estimation achat :	3 230.00 € HT	Aide (100 %) :	3 230.00 €
TVA :	646.00 €	Autofinancement :	646.00 €
Total TTC :	3 876.00 €	Total :	3 876.00 €

Réparation voirie devant l'école : Cette opération a été validée au dernier Conseil.

Extension réseaux d'eau et d'électricité : Prévisions sur des projets d'urbanisme.

Aménagement carrefour rue du Château d'eau et limitation de vitesse de la rue des Serres : Ce projet a été discuté à un précédent Conseil.

Acquisition des logiciels anti-spam et archivage : Ce projet a été discuté au précédent conseil.

VOTE DU BUDGET.

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement : Dépenses : **1 391 770.00** Recettes : **1 391 770.00**
Fonctionnement : Dépenses : **1 452 833.40** Recettes : **1 452 833.40**

Pour rappel, total budget :

Investissement : Dépenses : 1 391 770,00 (dont 553 090.00 de RAR)
Recettes : 1 391 770,00 (dont 145 041.00 de RAR)
Fonctionnement : Dépenses : 1 452 833.40 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 1 452 833.40 (dont 0,00 de RAR).

0 Voix : contre – 1 voix : abstention – 12 voix : contre.

Augmentation des loyers communaux.

Madame le Maire informe que conformément au bail de chaque logement, une augmentation du loyer des logements communaux peut être demandée selon l'indice de référence des loyers.

Après discussion, le Conseil Municipal a décidé à :

1 voix : pour l'augmentation - 1 voix : abstention – 11 voix : contre l'augmentation pour l'année 2021.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN.

Le Conseil Municipal, a 0 voix contre – 2 voix : abstention - 10 voix : pour, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes telle que présentée par Madame le Maire

QUESTIONS DIVERSES

- Syndicat du Dropt : Cotisation 2021 pour la commune : 1 216 €
- Aménagement des trottoirs de la rue Daniel Roux : Les travaux se terminent. Rappel : il est strictement interdit de se stationner sur le trottoir.
- L'ancienne gare a été visitée par les membres du Conseil Communautaire. Ce bâtiment est en bon état. L'accessibilité est conforme. Des travaux de rafraîchissement sont nécessaires dans les sanitaires.

Séance du 25 mai :

CHOIX DE LA BANQUE POUR LE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE DANIEL ROUX ET DE SES PARKINGS.

Le Conseil Municipal décide de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000 € pour les travaux d'aménagement des trottoirs de la rue Daniel Roux et de ses parkings, auprès de la banque postale, pour un taux fixe de 0.60 % sur 10 ans.

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme groupé avec les communes d'Agnac, la Sauvetat du Dropt, Peyrières et Puysserampion.

CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LE SUIVI DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le groupe de travail pour le suivi de l'étude du Plan Local d'Urbanisme est composé avec :

Madame Bonadona Marie-José, Maire, président ; Mesdames DALTO Pascale, BERTRAND Joseline, VALOGNES Françoise, Monsieur BELLOT Laurent, membres

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DU SCoT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

Le rapport d'activité 2020 est présenté aux membres du Conseil Municipal.

FINANCEMENT DES INTERVENANTS SOCIAUX EN POLICE ET GENDARMERIE.

Le Conseil Municipal décide de participer au financement des intervenants sociaux de Police et Gendarmerie.

LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA CESSION DU CHEMIN RURAL DIT « LE CARDINET ».

Le Conseil Municipal procède à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de « Cardinet ».

FIXATION DES REDEVANCES TELECOMS.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs annuels de la redevance pour occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement.

RENOUVELLEMENT AU MARCHÉ D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PROPOSÉ PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR « L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET D'EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE»

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ».

FIXATION DU TAUX DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS.

Le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale, fixé aux taux suivants :

- Maire : 51.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 1ère adjointe : 19.80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 2^{ème} adjoint : 17.82 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 3^{ème} adjointe : 17.82 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 4^{ème} adjoint : 0 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

A compter du 1^{er} juin 2021, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés.

QUESTIONS DIVERSES

- Un compteur électrique pour les pompes de relevage sera installé par le Syndicat Eau47. L'extension du réseau se fera depuis la rue Claude Debussy.
- Des plans d'évacuation doivent être affichés dans l'école. Le montant de la prestation est de 871.20 € TTC.
- 23 Elèves vont à la piscine. Le tarif est de 3,50 € par enfant par séance. La séance sera annulée si mauvais temps et ne sera pas facturée. En revanche, si un enfant est absent, la séance de l'enfant absent sera à payer.
- Pour encourager les enfants qui partent en 6^{ème}, un cadeau leur sera offert. Madame le Maire demande à Monsieur Bourg de réfléchir sur le type de présent. Peut-être un sac de sport ?
- Le dossier de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est complet. Toutes les promesses de vente ont été signées.
- L'arrêt de bus de la ligne Marmande Bergerac est modifié. Il se situera à la zone d'activité devant l'arrêt du bus, à compter du 1^{er} juin 2021.
- Madame Bertrand fait le compte rendu de la commission « prospective – politiques contractuelles » :
- l'abandon du projet du terrain synthétique a été évoqué,
- une étude est réalisée sur la prise de compétence piscine,
- la santé (recherche de médecins),
- le transport à la demande

- ADM 06 : remerciements pour le soutien à la suite à la tempête Alex.
- Les associations du don du sang, Adot, et chemins de Guyenne remercient la municipalité pour la subvention 2021.
- Madame le Maire demande de réfléchir à des actions pour faire participer les habitants à la vie de la commune.

Séance 29 juin :

DESIGNER 1 MEMBRE TITULAIRE ET 1 MEMBRE SUPPLEANT POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DE L'ELABORATION DU PLU GROUPE.

Le Conseil Municipal désigne à la commission d'appel d'offre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme groupé : Marie-José BONADONA, membre titulaire, Pascale DALTO, membre suppléante.

Devis pour la cantine : moustiquaires et remplacement moteur store extérieur.

Le devis de l'entreprise Valognes menuiserie concernant l'achat et l'installation de moustiquaires et le changement d'un moteur store extérieur pour un montant de 1 688.39 € TTC est validé.

Madame le Maire informe qu'une réunion spéciale cantine sera organisée pour l'approvisionnement de la cantine. En effet, au 1^{er} janvier 2022, 5 mesures pour la restauration collective publique, conformément à la loi Egalim, doivent être mises en place, tout en maîtrisant le budget :

- 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques,
- Informations des convives et affichage,
- Diversification des protéines et menus végétariens,
- Substitution des plastiques,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le bio et les menus végétariens sont déjà mis en place. La viande provient de la boucherie Serres à Allemans du Dropt. La commission cantine se réunira le mardi 20 juillet à 18h à la mairie afin de définir les tarifs de la cantine et de la garderie et réviser les règlements de chaque service.

Relance programme de la dératisation.

L'entreprise Bertrand sera de nouveau contactée pour reprogrammer la dératisation dans la rue Daniel Roux.

Conditions de prêts et de locations des salles.

Les contrats de prêts et de locations de chaque salle sont revus.

QUESTIONS DIVERSES

- La réunion avec le personnel communal a eu lieu le 16 juin, afin de faire le bilan de l'année scolaire précédente et préparer le planning de l'année à venir.
- Monsieur Bellot fait le compte rendu du Conseil d'Ecole.

Mme Fourcade a obtenu sa mutation et Mme Armand-Bellanger prendra sa place à la rentrée de septembre. L'effectif prévu de la rentrée de septembre 2021 sera de 71 élèves.

Séance 27 juillet :

DEFINIR LES TARIFS DE LA CANTINE 2021-2022.

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix des repas, à compter du 1^{er} septembre 2021 : des enfants domiciliés dans la commune : **3.00 €** ; des enfants domiciliés hors commune : **3.30 €** ; des adultes ou enseignants : **7.00 €** ; des imprévus ou exceptionnels : **7.00 €**.

ADOPTER LE REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal adopte le règlement du restaurant scolaire.

DEFINIR LES TARIFS DE LA GARDERIE 2021-2022.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la garderie, à compter du 1^{er} septembre 2021, à : 11 € par mois pour 1 enfant, 16 € par mois pour 2 enfants et plus, 10 € le quart d'heure de retard des parents ou de la personne majeure dûment mandatée après 18h30.

ADOPTER LE REGLEMENT DE LA GARDERIE.

Le Conseil Municipal adopte le règlement de la garderie.

Séance 14 septembre :

ADHESION A LA CONVENTION D'AIDE A L'ORGANISATION, EXPERTISE RH, ACCOMPAGNEMENT A LA NOMINATION STAGIAIRE/REPRISE DES SERVICES AVEC LE CENTRE DE GESTION.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention-cadre « Aide à l'organisation, d'Expertise RH et d'accompagnement à la nomination stagiaire/reprise des services » du CDG.

CHOIX DU LOGO POUR LA COMMUNE DE SAINT PARDOUX ISAAC.

Un logo a été choisi après avis de tous les conseillers municipaux

TAXE DES ORDURES MENAGERES POUR LES LOCATAIRES.

Madame le Maire rappelle que la taxe des ordures ménagères est imposée depuis 2017 par la Communauté de Communes du Pays de Lauzun sur l'avis d'imposition des taxes foncières. Il est nécessaire de répercuter cette taxe aux locataires communaux.

ACCEPTATION ENCAISSEMENT CHEQUE D'EDF.

Les membres du Conseil Municipal acceptent le remboursement d'EDF et autorisent Madame le Maire à encaisser le chèque.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EAU47 - EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement établi par le Syndicat EAU47 pour l'exercice 2020.

REMBOURSEMENT A L'ELU MUNICIPAL PAR LA COMMUNE DE SES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS OU D'ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES, HANDICAPEES OU AYANT BESOIN D'UNE AIDE PERSONNELLE A SON DOMICILE

Le Conseil Municipal décide, à la majorité le remboursement de leurs frais de garde.

Séance du 19 octobre :

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A 21H ET D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE A 30H, A LA SUITE DE L'AVIS FAVORABLE DU COMITE TECHNIQUE EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal décide de supprimer un emploi d' : adjoint administratif à 21h, à compter du 1er novembre 2021, d' ATSEM principal 2ème classe à 30h, à compter du 1er novembre 2021.

ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME POUR DONNER SUITE A L'AVIS FAVORABLE DU COMITE TECHNIQUE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal décide d'adopter l'organigramme du personnel communal.

ACHAT ILLUMINATION

Le Conseil Municipal décide de retenir ELLIPSE pour un montant TTC de 2 990.94 €.

CHOIX DU GEOMETRE POUR LE BORNAGE DES TERRAINS PORTANT LES BACHES INCENDIE.

Le Conseil Municipal décide de retenir SELARL Monthus pour un montant TTC de 2400 €.

MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde a été vérifié et mis à jour.

QUESTIONS DIVERSES

- Rénovation énergétique du groupe scolaire avec le CAUE : Les travaux prioritaires sont la réfection de la toiture amiante du bâtiment de liaison et du remplacement des chaudières fioul de l'ensemble du groupe scolaire.
- Marché PLU : La commission d'appel d'offres du PLU s'est réunie le 17 septembre 2021 à la Sauvetat du Dropt. La tranche ferme du PLU s'élève à 23 550 € TTC et la somme des options (PAVE et Amendement DUPONT) est à 23 550 € TTC.
- Location logement : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire de prendre contact avec des architectes sur le projet de construction d'une ou des maisons individuelles sur le(s) terrains situé(s) : rue Henri Petit et/ou à l'angle de la rue Henri Petit et rue de Toubens.
- Défibrillateur : Le Conseil Municipal désire travailler avec Alterdokéo.
- Conseillère numérique : Madame Bouquin est embauchée par la CCPL pour aider les administrés à l'utilisation numérique.

DE RETOUR A LA GARDERIE...



Après deux mois de vacances, nous avons retrouvé les copains et les copines de la garderie et repris les activités manuelles. Pour cette année, nous partons sur le thème des saisons.



Trop hâte de découvrir les prochaines activités !

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

A la rentrée, Madame ARMAND- BELLANGER a intégré l'équipe enseignante en remplacement de Madame FOURCADE

Les effectifs sont les suivants : Maternelle : 25 ; CP -CE1 – CE2 : 23 ; CE2 -CM1- CM2 : 26

Les délégués de parents d'élèves sont : Mesdames FEDRIGO, LAILLETTE, LAFON (titulaires) ; Mesdames LACOSSE, CARRIER, BOUCHOT (suppléantes)

Une année au CE2/CM1/CM2 en 2020-2021

La sortie vélo

Le vendredi 25 juin nous sommes partis à vélo faire une randonnée.

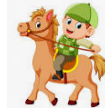
Nous avons eu des règles « de sécurité » qui expliquaient les



dangers de la route. Nous sommes allés à Agnac, puis nous avons longé une forêt et ensuite nous sommes repassés devant l'école. Nous avons fait un petit détour dans le village mais Livio a crevé. Le parcours faisait 11 kilomètres.

Lola, Cyril, Hugo

La sortie au centre équestre



Lundi 21 juin, les élèves de St Pardoux Isaac sont allés au ranch du Bel Air vers 13h. La maîtresse a fait 3 groupes. Chaque groupe a fait de la voltige, c'est-à-dire que les enfants se sont mis debout etc... Puis les élèves ont fait du pansage, c'est-à-dire qu'ils ont brossé les chevaux avec l'étrille, le bouchon et la brosse douce. Puis ils ont fait une promenade dans les bois.

Il y avait aussi des parents accompagnateurs.

Lise et Yanis

L'expo des 100 jours

Tous les élèves de l'école de Saint Pardoux Isaac, dans le 47, font une exposition dans la cour de leur école le centième jour de l'année. Cette année, c'était le vendredi 30 avril 2021 à 16h30.



Pour leur plus grand plaisir, les élèves ont montré à tous de très belles productions artistiques.

C'est un peu une tradition à Saint Pardoux Isaac !

Hugo

Mathador

Le 9 mars 2021, les élèves de St Pardoux Isaac ont participé à un concours de maths : Mathador. Ils ont affronté d'autres écoles de CE2/CM/CM2. Pour ce jeu, il faut atteindre un nombre cible avec 5 nombres, en utilisant les différentes opérations. Les signes + et x rapportent 1 point, le signe - rapporte 2 points et le signe / rapporte 3 points. Si l'on utilise les 4 signes, cela va faire un mathador qui rapporte 13 points.

On a fini 5ème sur 9 cette année. Vivement l'année prochaine !!

Matteo

Concours j'aime écrire

Entre janvier et février, pendant 6 semaines, les élèves de St Pardoux Isaac ont participé au concours j'aime écrire. Ils devaient inventer la suite d'une histoire. Chacun donnait les idées qui leur passaient par la tête et après un vote a permis de choisir l'idée la plus intéressante. Puis la maîtresse faisait des groupes de 5 ou 6 et chacun inventait une partie de l'histoire. Ensuite, la maîtresse a envoyé cette suite à celui qui organisait le concours et on nous a offert le livre avec la vraie fin en cadeau de participation.

Julia et Kyera

Les séances piscine

Dans le 47, les élèves de CE2/CM1/CM2 de Saint Pardoux Isaac sont allés à la piscine de Miramont de Guyenne pour apprendre à nager et pour s'amuser en apprenant à nager sans la frite. L'objectif était que tout le monde soit dans le grand bain de 3,8m avec ou sans la frite. Les séances ont duré du 1er juin au 1er juillet.

Baptiste et Freya



Le théâtre de la soirée magique

Le mardi 22 juin, à la salle des fêtes du village, les élèves de St Pardoux Isaac ont présenté plusieurs scènes comme « C'est Kiki, la lettre au Père Noël, le chien perdu, le copieur, en voiture » ... Par pièce, il y avait entre 2 et 6 personnes. Les élèves ont pris des objets pour rendre les pièces réalistes. Il y avait des programmes pour connaître l'ordre des pièces.

Avant chaque sketch, un élève présentait la pièce en donnant le titre et le nom des acteurs.

80 spectateurs sont venus apprécier les sketches.

Nous avons surnommé cette soirée : « soirée magique ».

Yéléëna, Luana et Livio

Billenbois

Le spectacle Billenbois a eu lieu le 15 juin dans la salle des activités de Saint Pardoux Isaac.

Il s'appelait Pois

princesse en trois fois. La pièce

était inspirée du conte La

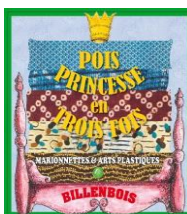
princesse au petit pois et interprétée de trois façons différentes.

Pour la première histoire, les marionnettes étaient en bois et à fils.

Pour la deuxième histoire, elles étaient en métal.

Les créateurs avaient utilisé des moules, des cuillères...

Pour la dernière histoire, les marionnettes étaient représentées par des tableaux de Mondrian et le décor avec des tableaux de Van Gogh.



Les exposés

En fin d'année, nous avons réalisé des exposés sur des animaux. Ces exposés donnaient beaucoup d'informations. Ils étaient supers et vraiment magnifiques ! On pouvait écrire, dessiner, imprimer des photos, chercher sur internet ou dans des livres. Certains ont parlé du loup, d'autres du lapin, du caméléon, du cheval, du castor, des serpents, des ours, des koalas, des escargots...

Billy et Timéo

Les mini olympiades

Ce matin, lundi 5 juillet, nous avons fait les mini-olympiades. La classe était divisée en 4 équipes. Nous avons fait du basket, du foot, du frisbee, une course de relais et d'endurance et pour finir une partie de molki.

A chaque jeu, la première équipe gagnait 4 points, la deuxième 3, la troisième 2 et la dernière 1.

A la fin, on comptait tous les points.

La première équipe a eu 79 points (avec Lise, Baptiste, Kyllian et Lina), la deuxième équipe a eu 73 points (avec Livio, Eden, Yeleëna, Timéo et Billy), la troisième a eu 62 points (avec Luana, Julien, Freya, Matteo) et la dernière équipe a obtenu 61 points (avec Hugo, Izia, Kyera et Julia).

Chacun a tout de même gagné un bonbon krema pour l'effort !



La kermesse

Jeudi 1er juillet, nous avons fait des jeux. Toutes les classes étaient divisées en 3 ou 4 groupes. Il y avait de nombreux jeux : la course en sac, le twister (tapis où l'on doit poser les mains ou les pieds dans le rond de la bonne couleur) les chaises musicales, le tir à la corde,... A la pêche aux canards, on gagnait un lot. Au jeu avec la boîte mystère, il fallait deviner l'objet en le touchant.

Des parents aidaient les groupes.

Eden et Elissa

Les premiers secours

Pour une brûlure :

On doit mouiller pendant 10 minutes, on appelle le 15 et on, leur dit où on est, comment on s'appelle.

Pour un malaise :

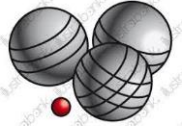
On lui demande s'il peut parler, on l'allonge, et on le rassure puis on appelle le 15.

Pour un étouffement :

Si la personne ne respire plus car elle s'étouffe, on doit taper 5 fois dans le dos avec la paume de la main. On peut aussi faire des compressions au-dessus du nombril.



Lina et Nathan



CLUB PETANQUE SAINT PARDOUX ISAAC

A la fin du confinement, nous avons pu reprendre nos parties de pétanque à la mêlée du jeudi après-midi avec les gestes barrières et le masque obligatoire pour tous.

Nous avons dû encore une fois de plus annuler le concours officiel du 1er mai 2021 : PASS SANITAIRE obligatoire et beaucoup de contraintes.

Avec l'aide de nos bénévoles et membres du Club, le concours officiel du 25 Septembre 2021 a bien été organisé avec pose de bracelets de couleur et contrôle du Pass Sanitaire à l'entrée du club. Ce concours a remporté un vif succès avec 30 triplettes.

Le calendrier pour 2022 :

- concours du 1er Mai 2022 doublette toutes catégories
- concours du 24 septembre 2022 triplette mixte toutes catégories

Nous remercions les commerçants pour leurs dons et participations publicitaires, ainsi que le département et la commune pour sa subvention annuelle. Nous remercions tout particulièrement la commune pour l'élégage des arbres sur le terrain et l'entretien de l'éclairage.

L'assemblée générale se tiendra le **11 décembre 2021 à la salle de Saint Pardoux Isaac.**

Notre repas de fin d'année se déroulera à l'Auberge des Bastides de Saint Pardoux Isaac (pass sanitaire obligatoire).

Une pensée pour deux adhérents du club disparus cette année.

Toute l'équipe souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022 à tous les lecteurs du journal municipal ainsi qu'aux habitants de la commune.



05 53 88 72 65 Président Mr Jean SERPILLON

06 74 38 95 42 Secrétaire Mme Liliane GUEGAN



DU CRAYON AU PINCEAU

Blog de l'asso : ducrayon-aupinceau.blogspot.fr



Différentes techniques, suivant la sensibilité de chacun sont abordées : huile, acrylique, pastel ou aquarelle, avec les conseils pédagogiques du maître Didier NAVAS.

Après une année blanche suite au confinement, les « élèves peintres » sont heureux de se retrouver tous les mercredis de 14h30 à 17h30, salle de réunions. L'association s'est enrichie de nouveaux venus...



Des expositions ont tout de même eu lieu :

- Eymet, fin juin
- Duras, début août
- Lougratte, mi-septembre

Et seront reconduites en 2022

Pour tous renseignements :

Contactez le 06 14 51 52 16

ou

Mail : ducrayonaupinceau@gmail.com

Steym-Gym

Ouf enfin la reprise.....

Oui en septembre nous avons repris les séances de gym :

- les mardis de 18 heures à 19 heures 15
- les jeudis de 18 heures 30 à 19 heures 45
- les vendredis de 14 heures 30 à 15 heures 45.

Le pass sanitaire est obligatoire naturellement.

Ginette est toujours présente pour nous prodiguer des cours de qualité, nécessaires à notre bonne forme. Il faut croire que le besoin se faisait sentir, car le mardi et le vendredi il y a du monde. Le jeudi un peu moins mais bon on travaille quand même chacun à son rythme.

Cette année nous n'avons pas encore prévu d'activités, lotos ou sorties, nous attendons encore un peu que ce virus s'éloigne.

Nous étudions la possibilité de faire un petit voyage de 6 jours à Palma de Majorque pour le mois d'octobre 2022. À voir....

Si le coeur vous en dit et pour rester en bonne condition physique, vous pouvez nous rejoindre aux horaires indiqués ci-dessus avec votre tapis et votre coussin à la salle des activités de Saint-Pardoux-Isaac. Sachez que vous fassiez 1, 2 ou les 3 cours, le prix reste le même, à savoir 60 euros pour l'année.

Vous verrez plus bas la photo de notre doyenne Pierrette, 89 ans, 10 ans au club et toujours en pleine forme.



Renseignements : Mme Brun Bernadette 05 53 93 80 01



Club « LA JOIE DE VIVRE » Saint PARDOUX ISAAC

Qu'il a été dur d'annuler nos lotos, nos sorties, nos repas, nos anniversaires.....Qu'elle est longue cette année 2021 !!!!

Mais par obligation nous l'avons fait afin de tous nous protéger de ce vilain virus.

Nous avons pu reprendre fin mai avec beaucoup de contraintes, respectées par tous, organisateurs et participants.

Les adhérents sont revenus petit à petit, présentant leur pass sanitaire (vaccination ou test). Tout le monde était heureux de se revoir et de pouvoir raconter leur quotidien. En juin nous avons fait une première sortie avec repas et promenade en gabare.

Nous avons pu faire notre premier repas le vendredi 24 septembre avec une centaine d'adhérents. Quel plaisir de pouvoir danser et sans le masque !!! Le 2 octobre nous avons organisé une sortie avec repas au cabaret « Grain de Folie » à Artigues.

Le dimanche 7 novembre nous avons reçu « Les Amis de la Chanson » pour un spectacle haut en couleur, en danse et en chansons. Suivra notre repas de fin d'année le vendredi 26 novembre ou bien sur nous pourrons danser.

Se profile 2022 avec tous ses lotos, sorties et un voyage au Portugal en mai ou juin, qui sera présenté aux adhérents à l'Assemblée Générale le vendredi 7 janvier 2022.

Il convient encore de respecter les gestes barrières et la distanciation afin que nous puissions sortir vainqueurs tous ensemble de cette pandémie.

Ne restez pas isolés, venez nous retrouver au Club, il nous faut agrandir cette « grande famille » pour partager de bons moments de convivialité.

Pour cela un numéro : **06 74 05 54 70 ou 05 53 94 28 73**

(Josiane la Présidente vous répondra)

BONNE FIN D'ANNEE A TOUS – A TRES BIENTÔT



LOISIRS ET CREATIONS

Trop contentes d'avoir repris nos activités du mercredi, patchwork, boutis, tricot, point de croix, etc... chacune fait l'ouvrage qui lui convient dans un esprit d'équipe et de convivialité les unes aidant les autres et chacune donne son avis. La collation réunie tout le monde autour d'un café, thé ou chocolat et toujours une pâtisserie amenée par nos adhérentes.

Certaines personnes n'ont pu nous rejoindre par manque de pass sanitaire, dommage pour elles et pour nous.

Vous pouvez nous rendre visite, et qui sait peut-être nous rejoindre les mercredis de 14 heures 15 à 18 heures salle des activités de Saint-Pardoux-Isaac. La porte est ouverte.

Renseignements : Mme Brun Bernadette 05 53 93 80 01



CLE DE SOL

La chorale CLE DE SOL de Saint Pardoux Isaac vous accueille tous les lundis à 14h15.
Venez nombreux passer un moment agréable en chansons (chants variés)

Renseignements : 05 53 88 41 66 ou 05 53 89 66 33





Depuis 2001, ils sont de plus en plus nombreux à sillonner les sentiers pédestres du Lot-et-Garonne, les adhérents du club de randonnée de St-Pardoux-Isaac, « Les Chemins de Guyenne ».

Plusieurs formules sont proposées. Elles sont guidées par des animateurs formés par la Fédération de Randonnée Pédestre et adaptées à chaque type de marcheur :

- > * la rando douce du mardi, de 4 à 6 km à allure réduite, permet de se remettre "en douceur" à une activité physique après une période d'inactivité, par exemple.
- > * la rando du mercredi, de 7 à 9 km à allure moyenne, s'adresse aux marcheurs habituels qui sont disponibles en semaine.
- > * la rando du week-end, de 11 à 13 km à allure un peu plus élevée, permet aussi à ceux qui ont une activité professionnelle de profiter des sentiers balisés ou non.
- > * la marche dynamique, de 15 à 20 km à allure rapide, rassemble 2 fois par mois des marcheurs aguerris qui aiment se dépenser physiquement.
- > * la marche nordique, d'une durée de 2 heures maximum, accessible à tous, a un effet bénéfique sur les articulations, les muscles et le système cardio-vasculaire.

« Les Chemins de Guyenne » organisent aussi des séjours au rythme des saisons :

- > * rando en ville, le 12 septembre à ARCACHON : sortie d'une journée avec visite touristique et traversée du bassin en bateau.
- > * rando en itinérance au mois de mai 2021 : départ de AUMONT AUBRAC. Découverte de paysages des Causses, des Cévennes.
- > * week-end détente, fin septembre 2021 : COMBAS Saint Crépin et Carluçet : «3 journées de randonnées en passant par le château de Commarque, les jardins d'Erignac et la vallée de la Vézère.

Si vous avez envie de pratiquer une activité en plein air, pour profiter des beaux paysages de notre région autrement qu'en voiture, dans une ambiance simple et chaleureuse, en toute sécurité, vous pouvez profiter de 2 essais sans engagement, avant de vous décider.



Françoise Mantèse, trésorière (06 79 68 31 85)

Saubois Vévé, secrétaire (06 48 22 02 95)

Anne Marie Baudrais, secrétaire adjointe (06 83 52 84 90)



Bibliothèque

La bibliothèque municipale, animée par des bénévoles, est ouverte

tous les jeudis de 16 h à 18 h.

Elle fait partie de l'association « biblio'resô » qui regroupe les 6 bibliothèques de la communauté de communes. Ainsi les lecteurs peuvent bénéficier d'un grand choix de livres variés. De plus, la bibliothèque départementale fournit un stock d'ouvrages renouvelé tous les six mois.

L'abonnement est fixé à 10 € par adulte, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

N'hésitez pas à pousser la porte !



Les arts de Guyenne

C'est une association loi 1901. Elle compte une douzaine d'adhérentes et adhérents. Nous nous réunissons tous les vendredis après-midi de 14 h à 18 h à la salle d'activités, dans un esprit de camaraderie et de convivialité.

Nous faisons de la peinture sur porcelaine, (assiettes etc..), de la couture, du boutis, des poupées en tissus, du tricot, du crochet, des bijoux....

Nous avons participé à l'exposition des associations sur la commune, plusieurs personnes ont été intéressées par nos activités.

Cette année, vu les divers confinements, les activités ont été réduites. Un repas de fin d'année en juillet, avec les conjoints, a pu être organisé en plein air.

Depuis plusieurs années, nous peignons 35 assiettes et 35 bols pour les enfants malades de l'hôpital Purpan (Toulouse, services cancérologie et hématologie, pour remplacer les assiettes en plastique moins attractives. « Association « BOUGE TON CŒUR »). A la fin de leur séjour ils repartent chez eux avec leurs assiettes et leurs bols.



L'association espère que l'année 2022 sera plus clémente et que les activités continueront toujours aussi nombreuses et variées dans le même esprit d'amitié et de bonne humeur.

La cotisation annuelle est de 20 €

Tél : 05.53.93.27.18 – 05.53.64.68.01

Trucs et astuces

Pour se débarrasser des pucerons, mélanger 25 cl de lait et 75 cl d'eau et pulvériser sur les plantes.



Pour enlever la peinture sur la visserie, faire chauffer un mélange à dose égale de vinaigre blanc et eau et faire tremper minimum une heure.



Bravo à notre champion !



Hugo BRED, élève de CM2 à l'école est devenu le 23 octobre champion d'Aquitaine chez les pupilles en BMX.

NOËL

Les enfants de la garderie ont préparé des décorations pour le sapin de Noël de la mairie.



Bûche de Noël de Mémé Odette pour 12 personnes

La Génoise : 6 œufs, 150 grs de farine, 200 grs de sucre en poudre

- Préchauffer le four à 180 °
- Séparer les blancs des jaunes d'œufs
- Mélanger les jaunes d'œufs, la farine et le sucre
- Incorporer le tout dans les blancs d'œufs montés en neige
- Etaler le mélange sur une feuille de papier cuisson préalablement posée sur une plaque à pâtisserie
- Enfourner 20 minutes
- Sortir la génoise du four et poser le tout sur un torchon mouillé

La crème de marrons : 1 petit verre d'eau, 100 grs de sucre en poudre, 1 bâton de vanille, 1 kg de marrons

- Faire bouillir l'eau avec le sucre et le bâton de vanille
- Mélanger avec les marrons mixés
- Etaler sur la génoise puis rouler

Nappage au chocolat : 1,25 Litre de lait, 7 cuillerées à soupe de Maïzena, 2 bâtons de vanille, 225 grs de sucre en poudre, 200 grs de chocolat

- Faire bouillir le lait avec la vanille et le sucre
- Faire fondre le chocolat et l'incorporer au lait
- Verser le tout sur la Maïzena et mélanger sur le feu jusqu'à épaississement

Napper la Bûche et laisser refroidir.



- Enfin le printemps -

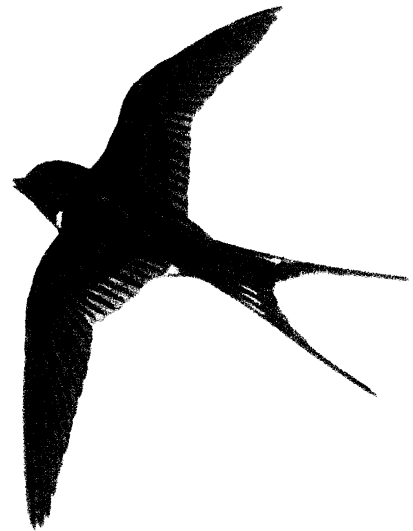
*La flore de la douce nature
Rayonne au soleil levant
Les jours s'allongent encore
Quel bonheur les senteurs du printemps*

*Elles reviennent à tire d'aile
Regagnent granges et maisons
Gazouillent à perdre haleine
Parées à défier le temps*

*Forêt au vert feuillage
Épanouie belle et variée
Où tes hôtes furtifs et discrets
Louangent ta divine bonté*

*Tout respandit alors
Tout reprend vie
Nature sereine et sage
On t'aime et te chérit*

*Bénédictions la lumière
Venue du grand ciel
Les bienfaits des rayons
De l'aurore au couchant*



Le 23 Mars 2019 Daniel Passar